

Vivre avec une famille



*Quelques conseils pour réussir
votre séjour en famille*

Vous avez choisi de vivre avec une famille pendant votre séjour à Tours. Le succès de votre séjour dépend tout d'abord des informations que vous nous communiquerez sur vos attentes mais aussi du respect de certaines règles de savoir-vivre.

Les familles ont été sélectionnées par l'Institut de Touraine et offrent les mêmes prestations. Il est important que vous communiquiez certaines informations :

1. Vous devez préciser le type de chambre que vous souhaitez (chambre individuelle avec salle de bain à partager, chambre individuelle avec salle de bain privée, chambre à partager avec un ou une amie).
2. Vous devez préciser si vous souhaitez une famille avec ou sans enfants, avec ou sans animaux.
3. Si vous avez des contraintes alimentaires (régimes, problèmes de santé), il est essentiel de le signaler. La famille qui vous accueillera fera le maximum pour répondre à vos besoins. Un supplément de 15 € par semaine vous sera demandé.

CONTACT

L'Institut de Touraine vous fera parvenir l'adresse de la famille qui vous est réservée dans un délai de deux semaines après réception de votre inscription. Nous vous demandons de contacter la famille **au moins 5 jours avant votre arrivée**, pour organiser votre accueil.

N'attendez pas le dernier moment pour informer la famille de votre heure d'arrivée !

ACCUEIL

La famille vous accueillera

- Soit à la gare de Tours
- Soit à la gare de Saint-Pierre-des-Corps
- Soit à l'aéroport de Tours

La famille s'engage également à vous raccompagner en gare ou jusqu'au point de ralliement du groupe lors de votre départ.



Situation exceptionnelle : La famille ne peut pas aller vous accueillir et/ou vous raccompagner :

- La famille doit vous communiquer le nom de la personne qui la remplacera ainsi que son téléphone
- Si la famille vous demande de prendre un taxi, c'est elle qui en assumera les frais (pensez à demander une note au chauffeur)

ARRIVEE DANS LA FAMILLE

Vous aurez accès aux pièces communes de la famille (salon, salle à manger...). Vous pourrez participer, si vous le souhaitez, aux activités ou à la vie familiale.

La famille vous remettra une clé pour accéder à votre logement.



Si vous perdez les clés, vous avez l'obligation de les refaire à vos frais.

La famille vous expliquera les règles de vie dans la famille (heures de repas, absence, lessive..).

Vous aurez accès libre au wifi mais pas à l'ordinateur de la famille. Vous pourrez également recevoir des appels téléphoniques. Vous veillerez cependant à ce que ces appels respectent les heures de repas et le décalage horaire.

La famille vous orientera dans Tours à votre arrivée : promenade dans le quartier, repérage des boutiques, transport, etc. Elle vous expliquera notamment le trajet pour se rendre à l'Institut de Touraine et elle vous accompagnera le jour de la rentrée.



Pour des raisons de sécurité, vous ne pourrez pas fermer votre porte de chambre à clé.

Vous pouvez si vous le souhaitez recevoir un ami ou un membre de votre famille au domicile de votre famille d'accueil. Vous devrez impérativement en demander l'autorisation à la famille.

LA CHAMBRE

Votre chambre sera chauffée dès les premiers froids (20°).

Le mobilier comprend au minimum :

- Un lit avec matelas et sommier en bon état, deux oreillers, draps et couvertures.
- Une penderie avec des rangements (libre de tout vêtement appartenant à la famille)
- Une table de travail avec un bon éclairage

Le ménage est assuré par la famille, au minimum une fois par semaine.



Il vous appartient de faire votre lit et de laisser votre chambre bien rangée. Dans le cas contraire, la famille n'assurera pas le ménage

PRESTATIONS

Linge

La famille fournit à l'étudiant :

- Le linge de maison : draps, taies, une petite et une grande serviette de toilettes)
- Les draps sont changés tous les 15 jours
- Le linge de toilette est changé toutes les semaines

La famille doit également entretenir le linge de l'étudiant (lavage seulement) une fois par semaine au minimum (linge rendu lavé, séché et plié).

La salle de bain

Les étudiants ont librement accès à la salle de bain indiquée par la famille, ainsi qu'aux sanitaires. Ils peuvent, s'ils le souhaitent se doucher matin et soir ou prendre un bain une fois par jour

Les repas

Le petit déjeuner et le dîner sont fournis aux étudiants **tous les jours**.

Le petit déjeuner est continental. Il peut comprendre des céréales, des fruits et des laitages.

Les dîners sont pris avec la famille. Les repas seront équilibrés, variés et de quantité suffisante. Le dîner comprendra : une entrée, un plat principal (viande ou poisson accompagné de légumes), du fromage et/ou un dessert.



Si vous devez vous absenter pour un dîner, vous devrez prévenir la famille le matin au plus tard.

Vous devez rappeler à la famille si vous avez des contraintes alimentaires (régime, allergies, intolérances...).

Le samedi et le dimanche, le séjour est en pension complète.

En sus du petit déjeuner et du dîner, la famille proposera un déjeuner à partager avec l'étudiant(e). Si vous devez vous absenter le week-end, la famille remplacera le déjeuner par un panier-repas sous réserve toutefois que vous ayez prévenu de votre absence 48 heures auparavant.

ABSENCE DE LA FAMILLE

Si la famille doit s'absenter pendant votre séjour, elle en informera l'Institut de Touraine et vous communiquera les coordonnées de l'adulte qui prendra le relais au domicile de la famille pendant son absence.

Dans ce cas, si cette situation ne vous convient pas, vous aurez la liberté de quitter la famille.



Les absences de la famille ne doivent pas dépasser deux jours par mois.

ETUDIANTS MINEURS

Si vous êtes mineur(e), vos parents devront **obligatoirement** communiquer à la famille d'accueil ou à l'Institut de Touraine :

- un document signé d'autorisation de sortie
- un document signé autorisant la famille à prendre les mesures nécessaires en cas de maladie et/ou d'hospitalisation avec **photocopie des passeports des parents**.



Vous devrez respecter le cas échéant les heures de sorties imposées par vos parents. L'Institut de Touraine se réserve le droit de mettre un terme à votre séjour si tel n'est pas le cas

CONDITIONS TARIFAIRES

	Prix par semaine (*)
Chambre individuelle + salle de bain privée	210 €
Chambre individuelle + salle de bain à partager	182 €
Chambre à partager	154 €

(*) arrivée dimanche/départ dimanche, sauf indication contraire (7 nuitées)



Le tarif est un tarif forfaitaire et ne donne droit à aucun remboursement en cas d'absence à un repas

ABSENCE DE L'ETUDIANT

Si vous êtes absent(e) à une date de congé proposé par l'Institut de Touraine, la famille ne demandera pas de règlement pour la chambre et les repas.

Si vous vous absentez en dehors des dates de congés officielles de l'Institut de Touraine, la famille ne remboursera pas les frais d'hébergement, sauf si vous libérez la chambre. Pour les absences supérieures ou égales à une semaine, l'occupation de la chambre reste acquise, la famille remboursera les repas (10€ par jour).

CHANGEMENT DE FAMILLE

Vous avez la possibilité de changer de famille pendant votre séjour. Vous devez impérativement en parler avec la responsable du service hébergement. Si ce changement n'est pas lié à un problème dû à la famille, vous devrez respecter un délai d'une semaine de préavis.

Si le service hébergement estime que votre décision est motivée par un problème causé par la famille (non respect de la prestation, absences répétées, problèmes de nourriture...), votre changement sera effectué sans exiger de préavis.

En cas de problème, vous pouvez contacter le service hébergement

Elisabeth Catroux

elisabeth.catroux@institutdetouraine.com